

Identifier la législation applicable à l'Assurance collective – AILAC

La législation applicable à l'assurance collective

Code produit : AILAC

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 2.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : toute personne souhaitant découvrir les mécanismes de l'assurance collective

Prérequis :

aucun

Objectif

- Identifier le cadre juridique de l'assurance collective pour comprendre la législation applicable
- Analyser les principes juridiques régissant l'assurance collective afin de pouvoir les appliquer correctement

Programme de la formation

- Cadre juridique de l'assurance collective : partie 1/2
- Cadre juridique de l'assurance collective : partie 2/2

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun

entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question